

MATIÈRES RÉCUPÉRABLES

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

APPUYÉ PAR : VANESSA DAIGLE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Suite à l'appel d'offres publié sur le SEAO (Système Électronique d'Appel d'offres) et paru simultanément dans le Courrier de Frontenac, l'ouverture des soumissions a eu lieu le lundi, 3 octobre 2016 à 10h05 par la directrice générale Ghislaine Leblanc en présence quatre (4) personnes.

Services sanitaires Denis Fortier Inc. 103 919,12\$ incluant les taxes

Selon les documents d'appel d'offres pour la cueillette et transport des matières résiduelles et récupérables pour les années 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019.

Les membres de ce conseil octroient le contrat à «Services sanitaires Denis Fortier Inc. », le seul soumissionnaire conforme pour la période du 1^{er} décembre 2016 au 30 novembre 2019 soit 3 ans pour la cueillette et transport des matières résiduelles et récupérables.

A) Vingt-six (26) cueillettes et transport des matières résiduelles, solides, lourdes et volumineuses

	Montant	TPS	TVQ	Total
2016-2017	16 968,72	848,44	1 692,63	19 509,79
2017-2018	17 308,09	865,40	1 726,48	19 899,97
2018-2019	17 654,26	882,71	1 761,01	20 297,98

B) Vingt-six (26) cueillettes et transport des matières récupérables

	Montant	TPS	TVQ	Total
2016-2017	12 564,71	628,24	1 253,33	14 446,28
2017-2018	12 816,00	640,80	1 278,40	14 735,20
2018-2019	13 072,32	653,62	1 303,96	15 029,90

Total de la soumission

103 919,12 \$

Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité à sa seule discrétion et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution du conseil.

ADOPTÉ

NO-16-154

**FDT-FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES- AMÉNAGEMENT
D'UNE AIRE DE JEUX D'EAU AU
PARC MUNICIPAL**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : VANESSA DAIGLE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Considérant que la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande appui le projet d'aménagement d'une aire de jeux d'eau au parc municipal;

Considérant que la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande confirme son engagement financier d'un montant de 14 336,00\$ qui représente 23,63% du coût total du projet;

Pour ces raisons, la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande autorise Madame Jessika Lacombe, mairesse à agir en son nom et à signer les documents nécessaires à ce projet.

ADOPTE

NO-16-155

**CLUB DES MOTONEIGISTES
DU LAC WILLIAM- AIDE FINANCIÈRE**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : DANNIE MERCIER

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent d'aider financièrement le Club des Motoneigistes du Lac William jusqu'à concurrence de 800,00\$ ce qui va équivaloir à 10% du montant total des travaux pour effectuer un trajet de sentier afin d'assurer la continuité de Saint-Ferdinand jusqu'à la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-16-156

AVENIR-POSTES CANADA

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu qu'en décembre 2013, Postes Canada a annoncé des compressions draconiennes au service postal public, y compris l'élimination de la livraison à domicile du courrier;

Attendu que les compressions ont suscité un énorme tollé au sein de la population et soulevé l'opposition de la plupart des partis fédéraux, y compris le Parti libéral, qui a

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 26.

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.